



Communiqué de presse - Paris, le 8 juillet 2021

## **BANQUE PALATINE DEVIENT LE PREMIER MÉCÈNE DE LA FONDATION ALICE MILLIAT, UNIQUE FONDATION DÉDIÉE AU SPORT FEMININ**

**Partenaire des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la Banque Palatine, filiale à 100% du Groupe BPCE, renforce son engagement dans le sport, en devenant le premier mécène de la Fondation Alice Milliat, sous égide de la Fondation du Sport Français. Au travers d'une convention de mécénat pluriannuelle, la Banque Palatine s'engage à accompagner le développement des actions de la Fondation Alice Milliat, dont le but est de contribuer à la reconnaissance de la place des femmes dans le sport et celle des sportives dans les médias sur la scène nationale et internationale.**



*Partenaire des premiers Jeux paritaires de l'histoire, Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Banque Palatine a l'honneur de devenir le premier et l'unique mécène de la Fondation Alice Milliat. Ce sont nos valeurs qui nous rapprochent et donnent un réel sens commun à nos*

futures actions : l'engagement, la mixité, l'ambition, la solidarité. Des valeurs que Palatine met quotidiennement au service de ses clients, de ses collaborateurs et que la Fondation Alice Milliat met au service des sportives.

Cette perspective nous donne aussi des responsabilités, notamment celle de reconnaître le chemin parcouru en faveur de l'égalité dans le sport, grâce à des personnalités comme Alice Milliat, mais aussi de conscientiser le chemin qu'il reste à parcourir pour gommer des inégalités toujours présentes. » **commente Christine Jacglin, directrice générale de la Banque Palatine.**

« Il y a 100 ans, une femme, Alice Milliat s'est engagée dans le combat d'une vie pour que les femmes puissent faire du sport au même titre que les hommes. En créant une Fondation à son nom, le but était de reconnaître son héritage mais aussi notre responsabilité à poursuivre son engagement pour que le sport féminin soit enfin l'égal du sport masculin sur tous les plans. Le chemin est encore long mais aujourd'hui, la dynamique est collective comme le montre l'annonce du premier mécène de la Fondation. Un grand merci à la Banque Palatine pour cet engagement, c'est une marque forte de reconnaissance mais aussi un champ des possibles qui s'ouvre pour renforcer l'impact de nos actions » **précise Aurélie Bresson, présidente de la Fondation Alice Milliat.**

Ce mécénat permettra de financer des actions de terrain, de sensibilisation, d'éducation pour faire progresser l'accès à la pratique sportive par les femmes et pour augmenter la visibilité des sportives dans la société. Des actions de promotion ou de levée de fonds seront également déployées grâce au soutien de la Banque Palatine, notamment, à l'occasion du centenaire de la création par Alice Milliat de la Fédération sportive féminine internationale le 31 octobre prochain. En parallèle, les partenaires se mobilisent pour créer un club de réseau de femmes sportives influentes visant un dialogue ouvert entre le monde du sport et celui de l'entreprise,

Le premier projet soutenu est celui de la réalisation du documentaire « Les Incorrectes » qui propose, au travers d'un dialogue entre sportives d'hier et d'aujourd'hui, de redécouvrir le destin hors-norme d'Alice Milliat, athlète, dirigeante et militante de la place des femmes dans le sport. Celui-ci sera diffusé en avant-première au mois de novembre à l'occasion du premier festival européen du film sur le sport féminin organisé à Nice par la Fondation Alice Milliat en collaboration avec le musée du sport et la Banque Palatine.

### **A propos de la Banque Palatine**

La Banque Palatine, banque des ETI, de leurs dirigeants et banque privée (Groupe BPCE), est aux côtés des entrepreneurs aussi bien sur le plan professionnel que personnel depuis plus de 240 ans. Elle déploie son expertise auprès des ETI (entreprises de taille intermédiaire). Son réseau de 43 agences en France, en synergie avec les métiers d'expertise (ingénierie patrimoniale, juridique et fiscale, conseil en investissement, approche globale du patrimoine du dirigeant, corporate finance, immobilier, international, salle des marchés...), accompagne aujourd'hui 14 000 entreprises et 60 000 clients particuliers. [www.palatine.fr](http://www.palatine.fr) & @BanquePalatine

### **A propos de la Fondation Alice Milliat**

Officiellement créée le 29 mars 2016, la Fondation Alice Milliat est la première Fondation dédiée au sport féminin à voir le jour en Europe. Elle est sous égide de la Fondation du Sport Français, reconnue d'utilité publique. La Fondation a été créée pour répondre aux inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du sport. Elle est née de la volonté d'améliorer la médiatisation du sport féminin en France et en Europe, qu'il soit amateur ou professionnel. Si la médiatisation progresse grâce notamment à la création de médias spécialisés, un long chemin reste encore à parcourir pour parvenir à une place plus juste des femmes dans le sport et à ériger des « rôles modèles » pour des millions de jeunes filles. Après avoir mené plusieurs initiatives ponctuelles pour promouvoir le sport féminin sur le territoire national, la Fondation s'est donnée pour objectif d'élargir son terrain d'action en s'ouvrant à l'Europe.

## **À propos d'Alice Milliat**

Née le 5 mai 1884 à Nantes et décédée le 19 mai 1957 à Paris, Alice Milliat est au sport féminin ce que le Baron de Coubertin est au mouvement olympique. Sportive (elle pratique essentiellement l'aviron, la natation et le hockey sur gazon), Présidente du club Fémina Sport en 1915, elle fait partie des fondatrices de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France en 1917. Elle en deviendra d'ailleurs la Présidente en 1919. Elle milite pour la participation des femmes aux Jeux Olympiques, et devant le refus du CIO, décide d'organiser des compétitions féminines, nationales d'abord (championnat de France de football féminin par exemple) puis internationales (Jeux Mondiaux Féminins à Paris en 1922). Le succès de la seconde édition de cette dernière organisée en Suède en 1926 est tel que le CIO autorise enfin les femmes à participer à des épreuves officielles lors des Jeux Olympiques de 1928 à Amsterdam.

### **Contacts presse :**

**Fondation Alice MILLIAT** : Julien Simonnet, Agence SPORT MARKET - jsimonnet@sportmarket.fr - 06 60 25 37 71

**Banque Palatine** : Sophie Brousse - sophie.brousse@palatine.fr - 01 55 27 94 64 / 06 48 19 65 56